

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Hydrodynamic Transmission Oil SGL 18

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: 759001

Page 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

ADDINOL Hydrodynamic Transmission Oil SGL 18

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Huile à engrenages.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société:	ADDINOL Lube Oil GmbH	
	Gebäude 4609	
Rue:	Am Haupttor	
Lieu:	D-06237 Leuna	
Téléphone:	+49 (0) 3461 845-0	Téléfax: +49 (0) 3461 845-555
e-mail:	info@addinol.de	
Interlocuteur:	Service technique	
Internet:	www.addinol.de	
Service responsable:	Service technique d'ADDINOL	

Fournisseur

Société:	ADDINOL Lube Oil GmbH	
	Gebäude 4609	
Rue:	Am Haupttor	
Lieu:	D-06237 Leuna	
Téléphone:	+49 (0) 3461 845-222	Téléfax: +49 (0) 3461 845-561
e-mail:	info@addinol.de	
Interlocuteur:	Anwendungstechnik	
Internet:	www.addinol.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Giftnotruf Berlin (030) 30686 790**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Mentions de danger**

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208	Contient Benzenesulfonic acid, methyl-, mono-C20-24-branched alkyl derivs., calcium salts. Peut produire une réaction allergique.
--------	---

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Hydrodynamic Transmission Oil SGL 18

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: 759001

Page 2 de 12

Conseils supplémentaires

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

2.3. Autres dangers

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Ne pas laisser le produit épandu s'infiltrer dans le sol.

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
64742-56-9	Distillates (petroleum), solvent-dewaxed light paraffinic; base oil - not specified			60 - < 80 %
	265-159-2		01-2119480132-48	
	Asp. Tox. 1; H304			
128-37-0	2,6-di-tert-butyl-4-methylphenol			0,3 - < 0,5 %
	204-881-4		01-2119555270-46	
	Aquatic Chronic 1; H410			
722503-68-6	Benzenesulfonic acid, methyl-, mono-C20-24-branched alkyl derivs., calcium salts			0,1 - < 0,3 %
	682-816-2		01-2119985162-35	
	Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 4; H317 H413			
107-21-1	éthanediol; éthylène glycol			< 0,1 %
	203-473-3	603-027-00-1		
	Acute Tox. 4, STOT RE 2; H302 H373			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
64742-56-9	265-159-2	Distillates (petroleum), solvent-dewaxed light paraffinic; base oil - not specified	60 - < 80 %
	dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg		
128-37-0	204-881-4	2,6-di-tert-butyl-4-methylphenol	0,3 - < 0,5 %
	dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 6000 mg/kg M chron.; H410: M=1		
107-21-1	203-473-3	éthanediol; éthylène glycol	< 0,1 %
	par inhalation: CL50 = >2,5 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = >3500 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1600 mg/kg		

Information supplémentaire

DMSO-Extrakt < 3 %, IP 346.

Système de classification : la classification correspond aux listes CE actuelles complétées par des données de la littérature et des indications des entreprises.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Protection individuelle du premier sauveteur. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Hydrodynamic Transmission Oil SGL 18

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: 759001

Page 3 de 12

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir.

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction. Jet d'eau en aspersion. mousse résistante à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes de soufre. Phosphore oxydes. Oxydes nitriques (NO_x). suie

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Eloigner toute source d'ignition. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Hydrodynamic Transmission Oil SGL 18

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: 759001

Page 4 de 12

en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Section 12: Informations écologiques

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre. Éviter la formation de brouillard d'huile. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Tenir à l'écart de: Agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage conseillée : 5 - 40°C

Protéger contre: forte chaleur. Radiations UV/rayonnement solaire. gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Origine
128-37-0	Butylhydroxytoluène (BHT) (inhalable)	-	10		VME 8 h	
		-	40		VLE courte durée	
64742-47-8	Distillats légers de pétrole, hydrotraités (vapeurs)	50	350		VME 8 h	
		100	700		VLE courte durée	
107-21-1	Ethylèneglycol	10	26		VME 8 h	
		20	52		VLE courte durée	

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Hydrodynamic Transmission Oil SGL 18

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: 759001

Page 5 de 12

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance		
DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur
64742-56-9	Distillates (petroleum), solvent-dewaxed light paraffinic; base oil - not specified		
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	2,73 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	5,58 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,97 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	1,19 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,74 mg/kg p.c. /jour
128-37-0	2,6-di-tert-butyl-4-methylphenol		
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	1,76 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,5 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,435 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,25 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,25 mg/kg p.c. /jour

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	
Milieu environnemental	Valeur	
64742-56-9	Distillates (petroleum), solvent-dewaxed light paraffinic; base oil - not specified	
Intoxication secondaire	9,33 mg/kg	
128-37-0	2,6-di-tert-butyl-4-methylphenol	
Eau douce	0,000199 mg/l	
Eau douce (rejets discontinus)	0,00199 mg/l	
Eau de mer	0,00002 mg/l	
Sédiment d'eau douce	0,458 mg/kg	
Sédiment marin	0,046 mg/kg	
Intoxication secondaire	16,67 mg/kg	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	0,017 mg/l	
Sol	0,054 mg/kg	

Conseils supplémentaires

Recommended limit value for oil mist

TWA: 5 mg/m³

STEL: 10 mg/m³

Le produit ne contient pas des quantités de composés ayant des valeurs limites d'exposition professionnelles à surveiller. Les limites sont basées sur la réglementation valide au jour de leur création.

8.2. Contrôles de l'exposition

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Hydrodynamic Transmission Oil SGL 18

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: 759001

Page 6 de 12

Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. Normes DIN/EN : DIN EN 166

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Normes DIN/EN : EN ISO 374

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: 480 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants: 0.7 mm.

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 30 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants: 0.4 mm

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Protection respiratoire avec filtre contre les gaz et vapeurs organiques de type A - point d'ébullition > 65 ° C: A1: <1000 ppm; A2: <5000 ppm; A3: <10 000 ppm.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	marron
Odeur:	comme: pétrole.
Seuil olfactif:	non déterminé

Testé selon la méthode

pH-Valeur: non applicable

Modification d'état

Point de fusion:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Point d'écoulement:	-39 °C ASTM D 7346
Point d'éclair:	228 °C DIN EN ISO 2592

Inflammabilité

solide/liquide:	Aucune donnée disponible
gaz:	Aucune donnée disponible

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Hydrodynamic Transmission Oil SGL 18

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: 759001

Page 7 de 12

Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible
Température d'inflammation spontanée	
solide:	Aucune donnée disponible
gaz:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	
Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité (à 15 °C):	0,877 g/cm ³ DIN 51757
Hydrosolubilité:	pratiquement insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	
Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique: (à 40 °C)	32 mm ² /s ASTM D 7042
Durée d'écoulement:	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.2. Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Ne pas surchauffer pour éviter une décomposition thermique.

10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les : Agents oxydants, fortes. Acide.

10.6. Produits de décomposition dangereuxEn cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes de soufre. Phosphore oxydes. Oxydes nitriques (NO_x). suie**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange non-testé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Hydrodynamic Transmission Oil SGL 18

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: 759001

Page 8 de 12

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64742-56-9	Distillates (petroleum), solvent-dewaxed light paraffinic; base oil - not specified				
	orale	DL50 mg/kg > 5000	Rat	Study report (1982)	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 mg/kg > 5000	Lapin	Study report (1982)	OECD Guideline 402
128-37-0	2,6-di-tert-butyl-4-methylphenol				
	orale	DL50 mg/kg > 6000	Rat	Study report (1989)	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 mg/kg > 2000	Rat	Study report (1988)	OECD Guideline 402
107-21-1	éthanediol; éthylène glycol				
	orale	DL50 mg/kg 1600	Chat		
	cutanée	DL50 mg/kg >3500	Souris		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 >2,5 mg/l	Rat		

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Contient Benzenesulfonic acid, methyl-, mono-C20-24-branched alkyl derivs., calcium salts. Peut produire une réaction allergique.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

non applicable

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Aucune donnée disponible

Mélange non-testé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Hydrodynamic Transmission Oil SGL 18

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: 759001

Page 9 de 12

N° CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode	
64742-56-9	Distillates (petroleum), solvent-dewaxed light paraffinic; base oil - not specified						
	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50 mg/l	> 100	96 h	Pimephales promelas	Study report (1995)	OECD Guideline 203
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	>= 1000	14 d	Oncorhynchus mykiss	CONCAWE, Brussels, Belgium (2010)	The aquatic toxicity was estimated by a
128-37-0	2,6-di-tert-butyl-4-methylphenol						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,199	96 h	Oryzias latipes	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,758	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,48	48 h	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0,053	30 d	Oryzias latipes	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 210
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,069	21 d	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 211
	Toxicité bactérielle aiguë	(> 10000 mg/l)		3 h	Boue activée	Study report (2000)	OECD Guideline 209

12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
128-37-0	2,6-di-tert-butyl-4-methylphenol	5,03

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
128-37-0	2,6-di-tert-butyl-4-methylphenol	465		REACH Registration D

12.4. Mobilité dans le sol

En raison de sa faible solubilité dans l'eau, le produit sera séparé en majeure partie mécaniquement dans les installations d'épuration biologique.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

non applicable

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Hydrodynamic Transmission Oil SGL 18

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: 759001

Page 10 de 12

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne doit pas être éliminé avec les déchets domestiques. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

130205 Huiles et combustibles liquides usagés (sauf les huiles alimentaires et les huiles usagées figurant aux chapitres 05, 12 ou 19); Huiles de moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; Huiles de moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale; déchet spécial

L'élimination des emballages contaminés

Le résidu doit rester sous surveillance. Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

- 14.1. Numéro ONU:** -
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** -
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** -
- 14.4. Groupe d'emballage:** -

Transport fluvial (ADN)

- 14.1. Numéro ONU:** -
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** -
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** -
- 14.4. Groupe d'emballage:** -

Transport maritime (IMDG)

- 14.1. Numéro ONU:** -
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** -
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** -
- 14.4. Groupe d'emballage:** -

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

- 14.1. Numéro ONU:** -
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** -
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** -
- 14.4. Groupe d'emballage:** -

14.5. Dangers pour l'environnement

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Hydrodynamic Transmission Oil SGL 18

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: 759001

Page 11 de 12

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Unless specified otherwise, general measures for safe transport must be followed.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 28

Législation nationale**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,3,4,6,7,9, 11,12,14,15,16.

Abréviations et acronymes

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route; ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; ATE - Estimations de la toxicité aiguë; CAO - Compagnie aérienne cargo; CAS - Service des résumés chimiques; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NTP - Programme de toxicologie national; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Convention relative aux transports internationaux ferroviaires; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Hydrodynamic Transmission Oil SGL 18

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: 759001

Page 12 de 12

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
EUH208	Contient Benzenesulfonic acid, methyl-, mono-C20-24-branched alkyl derivs., calcium salts. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)